

Conseil Municipal – 10/04/2017

- | | | | |
|---|---|---|------------|
| | -Examen du procès-verbal des séances précédentes, | → | POUR |
| | -Désignation du secrétaire de séance | | |
| ✓ | 1. PLIE des Hauts de Garonne - Participation de la commune 2017 | → | POUR |
| ✓ | 2. PLIE des Hauts de Garonne - Clause d'insertion sociale et professionnelle dans les marchés publics- Participation 2017 | → | POUR |
| ✓ | 3. Révision des tarifs de l'ACMSH de la Burthe, de l'ACMSH des salles de citoyenneté des séjours, des tarifs Sports | → | POUR |
| ✓ | 4. Budget de la Ville – Compte Administratif – Exercice 2016 | → | Abstention |

m=3
n=5
n=11
n=14
n=15

Les questions budgétaires d'une collectivité locale représentent le moment principal dans la mise en application des choix politiques de la majorité. Une large part du débat politique a eu lieu dans le débat d'orientation budgétaire, lors du précédent CM où les positions de chacun ont pu s'exprimer. Il n'en reste pas moins que le travail que demande l'examen du Budget primitif dans son détail appelle, de la part du groupe que je représente ici, quelques remarques assorties de demandes.

Remarque 1 :

Tout d'abord, intégrer une question aussi importante dans un ordre du jour aussi chargé ne peut que nuire à l'efficacité des débats. Nous demandons donc qu'à l'avenir ces questions budgétaires fassent l'objet de CM spécifiques. Voire même, grâce à la qualité des techniciens informatiques de la Ville qui animent et gèrent remarquablement bien le site de la commune, pourrait-on alors illustrer ces débats quelque-peu austères par des vidéos projections dans cette salle des documents concernés.

Remarque 2 :

Nous réitérons notre demande, déjà formulée par mon prédécesseur lors des années précédentes. Ne peut-on tendre vers le « zéro papier ». Au vu de la quantité de papier transmis à chaque Conseiller Municipal, la transmission informatique de ces documents permettrait à la commune de faire des économies substantielles.

Un gain de papier, bien sûr : combien de ramettes pour ce seul débat budgétaire ? Pour celles et ceux qui souhaiteraient garder une version papier, il suffirait d'en faire la demande au préalable.

Un gain d'énergie également, électrique mais aussi humaine (tirage papier, photocopies, mise sous enveloppes, distributions, etc.).

Et donc un gain de temps, qui n'aurait aucune importance en soit s'il n'était assorti à un gain démocratique.

Remarque 3

En effet, et ce sera l'objet de notre 3^{ème} demande, les débats budgétaires interviennent extrêmement tardivement dans l'année et les documents mis en débat nous parviennent juste aux 5 jours qu'impose la loi (délai minimum légal !).

Beaucoup de villes votent bien plus tôt leur Budget Primitif. Bordeaux l'a fait le 30 janvier. Le Budget et un intéressant document synthétique tel que celui transmis pour le débat d'orientation, sont disponibles sur le site.

Certes, nous n'avons pas les mêmes moyens mais il est par exemple dommage pour la participation des citoyens que le document issu du débat d'orientation ne soit pas visible dès à présent sur le site de la commune.

Enfin, pour permettre le fonctionnement citoyen que nous mettons en place et que peuvent souhaiter bien d'autres Floiracais, nous réitérons notre demande de transmission des documents budgétaires bien avant les 5 jours réglementaires.

La transmission informatique des documents pourrait déjà nous faire gagner de précieuses journées.

- ✓ 5. **Compte de gestion du trésorier exercice 2016** → POUR
- ✓ 6. **Affectation du résultat de fonctionnement au titre de l'exercice 2016** → Abstention
- ✓ 7. **Fiscalité directe locale 2017 - Fixation des taux d'imposition 2017** → CONTRE

Nous l'avons déjà abordé lors du débat d'orientation budgétaire, dans une commune comme Floirac, l'augmentation de la charge fiscale sur les ménages n'est pas acceptable. Vous proposez une augmentation de la Taxe d'habitation de 2% à des ménages qui, pour beaucoup, subissent déjà de plein fouet les retombées des politiques d'austérité mises en place depuis des années par les gouvernements successifs, des ménages qui peinent à boucler leurs fins de mois, quand ils y arrivent.

« Il y a nécessité à équilibrer les comptes budgétaires » ? Alors changeons les priorités et les choix budgétaires.

S'ils impliquent une aggravation de la situation de nos concitoyens, c'est qu'ils sont mauvais !

Oui, Monsieur Calt, il existe une grande différence entre une politique de gauche et une politique de droite, même au niveau communal. Une politique de gauche a comme précepte absolu, à tous les niveaux, comme volonté inextinguible, de protéger et d'aider les plus démunis.

L'impôt est la base de la redistribution sociale et collective, il est donc l'un des outils pour la construction d'une société d'équité et de bien-être. Mais une politique municipale de gauche se doit de tout mettre en œuvre pour faire face à la détresse économique et sociale dans laquelle se trouvent bon nombre de foyers les plus modestes de notre commune, y compris des personnes seules jeunes ou âgées.

Contrairement à ce que l'on entend aujourd'hui dans un électorat de droite qui se *Le Penise* ou se *Fillionise*, contrairement à ce que l'on voit surgir ouvertement dans une partie de la gauche *Macronisée*, ce n'est pas l'Economie qui impose ses choix à la politique mais la politique qui doit adapter l'Economie à ses valeurs.

Et quelle que soit l'issue des présidentielles, même si elle s'avérait positive pour les Floiracais, il faudra plus d'aides sociales cette année à Floirac. Mais cela, sans pour autant augmenter les impôts locaux.

La difficulté est grande de maintenir ces fragiles équilibres mais il n'y a pas d'autre sens à un engagement politique de gauche. Là est toute la justification de notre volonté de créer notre liste, Pour une Alternative de Gauche et Ecologiste à Floirac.

Aussi, si assurer un niveau de prestations sociales acceptable engendre l'aggravation des conditions de vie des plus démunis de nos concitoyens, c'est que la politique proposée, les choix de gestion présentés, conduisent à l'échec.

C'est pourquoi, nous vous demandons, Monsieur le Maire, de surseoir à l'application d'une telle décision et de modifier en conséquence les choix politiques qui prévalent à votre budget primitif.

- ✓ 8. **Budget Primitif 2017** → CONTRE
- 9. **Réfection de la Piscine Municipale – AP/CP** → POUR

La piscine de Cenon, située sur la commune d'Artigues, est aujourd'hui fermée et promise à la démolition. Elle semble destinée à quelque opération immobilière d'ampleur. Or, il existe un lourd déficit de surface de plan d'eau pour les habitants comme pour les activités scolaires, sur l'ensemble de la Métropole comme sur la Rive-droite.

Aussi serait-il possible de proposer aux communes voisines ou à la Métropole, un plan de réhabilitation de cette piscine qui a la bonne idée d'être située sur les Hauts de Garonne, donc très proche de Floirac. Détruire une piscine alors qu'on en manque, est-ce logique ?

- 10. **Rénovation de l'école Blum et création d'un self-service – AP/CP** → POUR
- 11. **Aménagement du parc des coteaux et du fil vert – AP/CP** → POUR
- 12. **Chemin des Petit Pas réhabilitation – AP/CP** → POUR
- 13. **Maillage sportif – AP/CP** → POUR

✓ **14. Acquisition et aménagement du domaine de Sybirol – AP/CP** → **CONTRE**

Bien sûr, vous vous doutez bien qu'il s'agit là, pour nous, de l'exemple criant de choix budgétaires inacceptables après avoir demandé aux Floiracais une augmentation des impôts locaux.

Nous sommes à la moitié du chemin dans ce gâchis. Il est encore temps de limiter les dégâts en dénonçant ce contrat et en utilisant l'outil du PLU pour sauvegarder ce site remarquable des coteaux. L'acquisition de ce domaine n'est pas une garantie absolue de sauvegarde, la propriété pouvant être ultérieurement cédée à un propriétaire moins soucieux de sauvegarde. Et il n'est évidemment pas possible que la commune fasse l'acquisition et prenne en charge la gestion de tous les sites éventuellement menacés par la pression foncière.

Le classement des bâtiments et des espaces boisés constitue un autre outil de sauvegarde.

Nous vous encourageons donc à utiliser ces outils qui sont plus en phase avec les capacités d'intervention de notre collectivité territoriale.

C'est pour profiter des actions et services sociaux proposés, encore faut-il pouvoir subvenir à ses besoins premiers, manger et se loger -

✓ **15. Espaces Publics ANRU Maîtrise d'ouvrage Ville – AP/CP** → **POUR**

✓ **16. Réalisation d'un parking dans le Domaine de la" Burthe – AP/CP** → **POUR**

Il nous paraît important que ces aménagements préservent au maximum les espaces verts en choisissant, par exemple, une surface alvéolée herbeuse pour les stationnements, plutôt que le bitume.

D'en profiter également pour définir plus précisément, par balisage, panneaux, etc., les zones de circulation et d'utilisation pour les différents usages, dans le respect du site et afin d'éviter les « conflits d'usage ».

✓ **17. Aménagement de la Place de la République – AP/CP** → **POUR**

18. Budget annexe de la régie des transports scolaires - Compte administratif 2016 → **POUR**

19. Budget annexe de la régie des transports scolaires - Compte de gestion 2016 → **POUR**

20. Budget annexe de la régie des transports scolaires - Budget Primitif 2017 → **POUR**

21. Budget annexe de la régie des transports scolaires - Subvention d'équilibre 2017 → **POUR**

22. Budget annexe de l'hôtel d'entreprises- Compte administratif 2016 → **POUR**

23. Budget annexe de l'hôtel d'entreprises- Compte de gestion 2016 → **POUR**

24. Budget annexe de l'hôtel d'entreprises- Budget Primitif 2017 → **POUR**

✓ **25. Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières - année 2016**

✓ **26. Dotation politique de la ville** → **POUR**

✓ **27. Recrutement d'un secrétaire polyvalent en contrat unique d'insertion à 35h** → **Abstention**

Nous tenons à rappeler notre attachement à faire reculer la précarité de l'emploi, source de précarité sociale, et je m'abstiendrais donc sur cette demande de Contrat Unique d'Insertion qui pourrait faire l'objet d'un poste à durée indéterminée.

✓ **28. Revalorisation indiciaire du Chargé de mission Agenda 21** → **POUR**

✓ **29. Tarifs de l'Ecole Municipale de Musique et de danse (EMMD) 2017-2018** → **POUR**

✓ **30. Projet de convention cadre relatif à la fusion des Associations 9.33, Passage à l'Art et Swann Expo**

→ **POUR**

Question : Quel est le sens de la phrase (article 3.1 – A) « 9.33 aura de même en charge la préparation de l'édition 2018 d'un festival unique » ?

Pour tout un tas de raisons évidentes, il est important que le festival « Bulles en Haut de Garonne » demeure et reste localisé dans les communes de la Rive Droite, au cœur de ces territoires socialement désavantagés.

→ Alternative aux bus diesel
→ Se pose la question de
liaison Haut et Bas Floirac

- ✓ 31. Enquête publique sur le projet de BHNS Bordeaux-Saint Aubin → POUR
- ✓ 32. Aide Economique aux Entreprises - Subvention à la location GAMBETT'COUTURE → POUR
- ✓ 33. Aide Economique aux Entreprises - Subvention à la location BE PRESSAC → POUR
- ✓ 34. Aide Economique aux Entreprises - Subvention à la location SARL ANTOINE → POUR
- ✓ 35. Location de la salle du club house du Dojo, Grille tarifaire, Règlement Intérieur → POUR
- 36. Subvention à l'Association Habilitée des Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Benauge – Année 2017 → POUR
- ✓ 37. Subvention à l'Ecole de Chiens Guides Aliénor - Année 2017 → POUR
- ✓ 38. Subvention à l'Association Floirac Citizen Band - Année 2017 → POUR
- ✓ 39. Subvention à l'Association Union Culture et Loisirs - Année 2017 → POUR
- ✓ 40. Subvention à l'Association des Paralysés de France - Année 2017 → POUR
- ✓ 41. Subvention 2017 à l'Association Société Protectrice des Animaux (SPA) de Bordeaux → POUR

